



Fisheries Council of Canada
Conseil Canadien des Pêches

Innovation en science halieutique et fruits de mer

**Mémoire au Comité permanent des finances pour les consultations
prébudgétaires**

Octobre 2022

Recommandations

Science halieutique :

- Accroître les ressources financières pour les sciences halieutiques afin de soutenir la prise de décision en matière de gestion.
- Accorder la priorité à l'embauche et au maintien en poste des scientifiques halieutiques spécialisés dans l'évaluation quantitative des stocks.
- S'engager avec l'industrie et tirer parti rapidement des ressources de l'industrie pour garantir que les évaluations puissent être terminées en temps opportun.
- Effectuer des évaluations des stocks à la fréquence requise et selon des normes élevées grâce au processus d'examen par les pairs du SCAS.
- Réviser le processus du SCAS pour répondre à toutes les préoccupations plutôt que de supprimer complètement le processus et d'en élaborer un nouveau.
- Effectuer un examen de la conduite des autres pays en matière de sciences halieutiques afin de la comparer aux pratiques actuelles du Canada.
- Mettre en œuvre un cadre de gestion des ressources qui est fondé sur des données probantes, prévisible, transparent et appliqué de manière cohérente.

Innovation et optimisation du secteur des fruits de mer :

- L'industrie de la pêche de capture sauvage prend un engagement formel pour assurer une exploitation optimale. Cela nécessiterait de documenter le taux actuel comme méthode pour déterminer l'écart et de prendre en considération les étapes pour combler l'écart;
- Le secteur doit mieux célébrer et promouvoir ses succès en matière d'innovation. Nous ne devrions pas être si modestes;
- Le financement des investissements en innovation par le gouvernement fédéral devrait être renouvelé d'une manière coordonnée au niveau national et adapté pour cibler le soutien à l'innovation;
 - Le MPO doit innover lui-même et devrait envisager comment il peut être mieux structuré pour s'harmoniser avec la croissance du secteur et assurer une séparation appropriée entre les équipes qui soutiennent explicitement l'innovation et le développement, ainsi que les fonctions scientifiques et réglementaires;

- Le mandat du MPO en ce qui concerne les pêches devrait être modifié pour être plus ambitieux, par exemple : « En tant que principal responsable fédéral du secteur océanique de premier plan du Canada, nous appuierons le développement économique et l'innovation du secteur des fruits de mer (pêche de capture sauvage et aquaculture) tout en assurant la durabilité de nos ressources. »
 - Le MPO devrait créer un secrétariat permanent qui se consacre à soutenir la croissance, l'innovation et le développement du secteur des fruits de mer. Il pourrait s'appeler le « Secrétariat de l'innovation et de l'optimisation du secteur des fruits de mer » et être financé et mis en place en 2023.
 - L'équipe dirigerait et élaborerait, de concert avec les provinces, une vision nationale du développement du secteur des fruits de mer et fixerait des objectifs et des cibles pour la valeur et la croissance du secteur.
 - L'équipe pourrait cerner les blocages réglementaires et les solutions pour atteindre les objectifs.
 - L'équipe serait tenue de faire progresser une approche intégrée à « guichet unique » pour le développement du secteur des fruits de mer au Canada.
- Un environnement réglementaire prévisible et fondé sur la science est la principale condition nécessaire pour assurer la croissance et attirer l'investissement au Canada. Tous les acteurs doivent collaborer pour examiner les obstacles réglementaires et préconiser leur élimination, notamment :
 - L'amélioration du rendement du MPO à l'égard des principales sciences halieutiques qui constituent le fondement de la gestion durable des pêches;
 - Une plus grande prévisibilité de l'accès et des décisions de gestion des pêches en temps opportun favoriseraient les investissements dans le secteur;
 - Le MPO doit accélérer l'obtention de permis pour les installations d'aquaculture, en particulier pour les projets et les technologies novateurs;
 - Le MPO doit effectuer des examens plus rapides et prévisibles pour permettre la culture des mollusques et crustacés ou pour apporter des changements aux sites agricoles qui améliorent la production durable;
 - Le MPO doit être prêt à prendre en charge les innovations en matière d'équipement dans les pêches à capture sauvage qui mènent à des résultats plus durables;

- Santé Canada et l'ACIA doivent collaborer avec les intervenants de l'industrie sur l'approbation de nouveaux produits issus d'artères secondaires;
 - Transports Canada doit s'assurer que ses règlements sur les navires de pêche peuvent tenir compte des nouvelles conceptions de navires qui améliorent le rendement.
-
- Il faut faire plus d'efforts pour faire progresser le partage des connaissances et l'innovation au sein du secteur. Alors que les secteurs plus intégrés (p. ex., le bœuf et les œufs) ont des agences de commercialisation et des aides gouvernementales considérables pour les occasions de réseautage, le secteur diversifié des fruits de mer a de la difficulté à rassembler les gens.

Présentation

Notre secteur est le plus important de l'économie bleue au Canada. Nous avons l'objectif de devenir l'un des trois meilleurs producteurs mondiaux de fruits de mer durables et de qualité d'ici 2040. La politique du gouvernement, en particulier sa Stratégie de l'économie bleue, a une influence considérable sur la possibilité que le secteur puisse réaliser son potentiel de croissance au profit des collectivités côtières.

Ce mémoire met en évidence deux aspects de l'environnement politique fédéral.

Le MPO doit remplir son mandat en ce qui concerne la science halieutique

Le MPO manque de ressources pour mener des recherches fondamentales sur les pêches qui sous-tendent la gestion durable des pêches. Le ministre ne se fie pas toujours à la recherche lorsqu'il prend des décisions en matière de gestion des pêches. Ces deux facteurs nuisent au secteur et aux collectivités qui en dépendent.

Les ressources du MPO (le personnel et le financement) pour la recherche pour l'évaluation des stocks de poissons de base n'ont pas maintenu le rythme des intérêts concurrents ou des complexités de l'évaluation. Lors de conversations avec le MPO, le CCP a reçu l'assurance que des ressources suffisantes ont été attribuées pour mener les activités scientifiques nécessaires, y compris les plans de reconstitution des stocks de poissons, mais cela n'a pas encore été démontré. Le CCP ne remet pas en question les ressources allouées pour appuyer les efforts de conservation marine du Canada. Il faut tenir compte des deux — la science des océans et la science des pêches.

Les récents efforts de dotation en personnel au sein du ministère en réponse à l'augmentation du financement pour d'autres priorités ont fait perdre du personnel à de nombreux groupes d'évaluation des stocks de pêche et il est difficile de trouver de nouveaux évaluateurs de stocks qualifiés. Les postes au sein des groupes d'évaluation des stocks sont régulièrement laissés vacants ou occupés par du personnel ayant une expertise limitée en la matière. La démographie des cadres existants du personnel signifie que l'attrition par la retraite pèse sur les connaissances institutionnelles. Cette pénurie de personnel hautement qualifié pour effectuer les évaluations de stocks nécessaires a conduit à des évaluations moins rigoureuses.

Une analyse scientifique rigoureuse repose sur des ensembles de données fiables. De plus en plus, les activités de collecte de données essentielles à l'analyse ont été interrompues, soit par manque de fonds, soit par l'incapacité de se procurer un navire de recherche, soit par d'autres processus qui ont pris le pas sur les évaluations de stocks en raison des problèmes de personnel décrits ci-dessus. Il est de plus en plus courant de constater des lacunes prolongées dans les relevés des navires de recherche dans les océans Atlantique et Arctique, uniquement en raison de défaillances mécaniques des navires de recherche de la garde côtière et d'une mauvaise planification logistique. Un exemple de ce phénomène se produit dans le Nord où le relevé

plurispécifique du MPO, le principal relevé concernant le flétan noir dans les zones OA et OB de l'OPANO, n'a pas été effectué au cours des quatre dernières années. Les régions de l'Atlantique et du Pacifique ont des années ou des décennies de retard, certaines pêcheries n'ayant jamais eu d'évaluation des stocks achevée.

Soixante pour cent des pêches canadiennes sont certifiées par une tierce partie afin de garantir que le produit est issu d'une source durable. Le Marine Stewardship Council (MSC) est actuellement le principal organisme de certification des pêches de capture sauvage. Pour être considérés comme des produits durables certifiés par le MSC, nos poissons et fruits de mer doivent obligatoirement provenir de stocks de poissons durables. Cette détermination dépend des évaluations des stocks effectuées par le MPO, et dans les cas où les évaluations sont retardées ou omises pendant plusieurs années, les pêches peuvent perdre leur certification du MSC. Cela signifie également la perte d'investissements importants dans un programme durable. Les marchés mondiaux recherchent la certification du MSC à un coût au niveau de l'industrie. La perte de cette certification peut avoir des effets dévastateurs sur le travail acharné visant à établir le marché et l'étiquetage nécessaires pour continuer à participer au programme, en plus de désavantager les poissons et fruits de mer canadiens auprès des consommateurs qui veulent avoir la certitude qu'ils proviennent d'une source durable.

Les décisions fondées sur la science sont essentielles pour que le Canada maintienne sa position de chef de file mondial en matière de gestion des pêches. Bien que les sections précédentes décrivent en détail les cas où les lacunes dans les données ont des conséquences négatives sur la prestation des avis d'évaluation, il existe d'autres stocks pour lesquels on dispose de données scientifiques fiables sur lesquelles baser les décisions de gestion. Cependant, même avec les données scientifiques disponibles, des décisions sont prises sans tenir compte de la science.

Recommandations :

- Accroître les ressources financières pour les sciences halieutiques afin de soutenir la prise de décision en matière de gestion.
- Accorder la priorité à l'embauche et au maintien en poste des scientifiques halieutiques spécialisés dans l'évaluation quantitative des stocks.
- S'engager avec l'industrie et tirer parti rapidement des ressources de l'industrie pour garantir que les évaluations puissent être terminées en temps opportun.
- Effectuer des évaluations des stocks à la fréquence requise et selon des normes élevées grâce au processus d'examen par les pairs du SCAS.
- Réviser le processus du SCAS pour répondre à toutes les préoccupations plutôt que de supprimer complètement le processus et d'en élaborer un nouveau.
- Effectuer un examen de la conduite des autres pays en matière de sciences halieutiques afin de la comparer aux pratiques actuelles du Canada.
- Mettre en œuvre un cadre de gestion des ressources qui est fondé sur des données probantes, prévisible, transparent et appliqué de manière cohérente.

Renouvellement de l'engagement du Canada envers le secteur des fruits de mer : la croissance grâce à l'innovation et à l'optimisation du secteur des fruits de mer, qui sont au cœur de l'économie bleue

Le gouvernement fédéral continue d'examiner les prochaines étapes de sa Stratégie de l'économie bleue. Afin d'aider le secteur des fruits de mer du Canada à atteindre une croissance et une production durables optimales, il est de plus en plus important d'apporter un soutien intégré supplémentaire à l'innovation et au déploiement de la technologie.

L'investissement dans les protéines océaniques est un investissement judicieux. Le Groupe de haut niveau pour une économie océanique durable a conclu que de tels investissements avaient un rapport d'avantages de 10:1 et qu'ils sont liés à toutes les priorités de ce gouvernement : l'environnement, la santé, la société et l'économie. Le Canada devrait soutenir davantage ce secteur fondamental pour les collectivités rurales, côtières et autochtones du pays.

Pour réaliser la croissance envisagée pour les pêches de capture sauvage, il faudra augmenter davantage la valeur que le volume. L'innovation axée sur le marché des opérations et l'optimisation de l'utilisation sont la voie vers cette croissance. Voici quelques exemples d'optimisation du secteur des fruits de mer :

- activités de récolte – augmenter l'efficacité, réduire la consommation de carburant et les émissions de GES et réduire les prises accidentelles et autres conséquences environnementales;
- traitement des produits de la mer traditionnels – automatisation, amélioration du rendement et amélioration de la qualité;
- lancement de nouveaux produits novateurs issus d'artères secondaires.

L'optimisation est un concept clé. Il tient compte de la valeur et du volume. Le secteur veut utiliser ce qu'il récolte tout en maximisant la valeur. Il intègre également l'adoption et la création de pratiques exemplaires au sein de notre secteur diversifié et à l'échelle de celui-ci. Le Canada compte quelque 180 espèces de poissons sauvages commerciales. Certains sont des produits de la mer spécialisés. Nous devons reconnaître cette diversité et les limites potentielles qu'elle pourrait représenter. Ainsi, nous avons besoin d'une solution « fabriquée au Canada » qui tient compte des circonstances particulières du pays.

Recommandations

- L'industrie de la pêche de capture sauvage prend un engagement formel pour assurer une exploitation optimale. Cela nécessiterait de documenter le taux actuel comme méthode pour déterminer l'écart et de prendre en considération les étapes pour combler l'écart;
- Le secteur doit mieux célébrer et promouvoir ses succès en matière d'innovation. Nous ne devrions pas être si modestes;

- Le financement des investissements en innovation par le gouvernement fédéral devrait être renouvelé d'une manière coordonnée au niveau national et adapté pour cibler le soutien à l'innovation;
 - Le MPO doit innover lui-même et devrait envisager comment il peut être mieux structuré pour s'harmoniser avec la croissance du secteur et assurer une séparation appropriée entre les équipes qui soutiennent explicitement l'innovation et le développement, ainsi que les fonctions scientifiques et réglementaires;

Le mandat du MPO en ce qui concerne les pêches devrait être modifié pour être plus ambitieux, par exemple : « En tant que principal responsable fédéral du secteur océanique de premier plan du Canada, nous appuierons le développement économique et l'innovation du secteur des fruits de mer (pêche de capture sauvage et aquaculture) tout en assurant la durabilité de nos ressources. »

 - Le MPO devrait créer un secrétariat permanent qui se consacre à soutenir la croissance, l'innovation et le développement du secteur des fruits de mer. Il pourrait s'appeler le « Secrétariat de l'innovation et de l'optimisation du secteur des fruits de mer » et devrait être financé et mis en place en 2023.
 - L'équipe dirigerait et élaborerait, de concert avec les provinces, une vision nationale du développement du secteur des fruits de mer et fixerait des objectifs et des cibles pour la valeur et la croissance du secteur.
 - L'équipe pourrait cerner les blocages réglementaires et les solutions pour atteindre les objectifs.
 - L'équipe serait tenue de faire progresser une approche intégrée à « guichet unique » pour le développement du secteur des fruits de mer au Canada.
- Un environnement réglementaire prévisible et fondé sur la science est la principale condition nécessaire pour assurer la croissance et attirer l'investissement au Canada. Tous les acteurs doivent collaborer pour examiner les obstacles réglementaires et préconiser leur élimination, notamment :
 - L'amélioration du rendement du MPO à l'égard des principales sciences halieutiques qui constituent le fondement de la gestion durable des pêches;
 - Une plus grande prévisibilité de l'accès et des décisions de gestion des pêches en temps opportun favoriseraient les investissements dans le secteur;
 - Le MPO doit accélérer l'obtention de permis pour les installations d'aquaculture, en particulier pour les projets et les technologies novateurs;

- Le MPO doit effectuer des examens plus rapides et prévisibles pour permettre la culture des mollusques et crustacés ou pour apporter des changements aux sites agricoles qui améliorent la production durable;
 - Le MPO doit être prêt à prendre en charge les innovations en matière d'équipement dans les pêches à capture sauvage qui mènent à des résultats plus durables;
 - Santé Canada et l'ACIA doivent collaborer avec les intervenants de l'industrie sur l'approbation de nouveaux produits issus d'artères secondaires;
 - Transports Canada doit s'assurer que ses règlements sur les navires de pêche peuvent tenir compte des nouvelles conceptions de navires qui améliorent le rendement.
- Il faut faire plus d'efforts pour faire progresser le partage des connaissances et l'innovation au sein du secteur. Alors que les secteurs plus intégrés (p. ex., le bœuf et les œufs) ont des agences de commercialisation et des aides gouvernementales considérables pour les occasions de réseautage, le secteur diversifié des fruits de mer a de la difficulté à rassembler les gens.